

Introduction

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 748: **Groupe de Grancy : réfugiés en Suisse : au-delà du noir et blanc**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction

Le fait est connu: depuis le début des années 80, la Suisse doit faire face à un afflux croissant de candidats à l'asile. De 853 en 1976, leur nombre a passé à 3020 en 1980 et à 7886 en 1983. Cette augmentation rapide des demandes a littéralement submergé les administrations cantonales et surtout l'administration fédérale. A fin août 1984, ce sont ainsi 12 561 demandes et quelque 7800 recours qui étaient en suspens auprès de l'Office fédéral de la police.

Ce fait a provoqué un malaise certain dans notre pays. Un malaise qui est apparu au grand jour à la suite du rejet de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers (juin 1982) ou encore à l'occasion du refus de faciliter la naturalisation aux jeunes étrangers, aux réfugiés et aux apatrides (décembre 1983).

Certes, dans les cantons les plus sollicités, dans certains centres urbains en particulier, les difficultés sont bien réelles. Des difficultés qui viennent se greffer sur l'actuelle morosité économique et sur la présence, parfois à peine tolérée, d'une importante main-d'œuvre étrangère.

Mais, si la politique suisse d'asile fait tant parler d'elle, c'est peut-être encore davantage à cause des réactions nombreuses et passionnées que suscite ce flot croissant de requérants d'asile. Un débat virulent agite en effet l'opinion publique. Un débat dont on a souvent l'impression qu'il est figé et incapable de déboucher sur des solutions. Les autorités politiques semblent d'ailleurs désarmées.

L'impasse paraît ainsi presque totale. Des moyens pour répondre à cet afflux de candidats à l'asile devront pourtant être trouvés. La récente révision de la loi sur l'asile et l'augmentation du nombre des fonctionnaires de l'Office fédéral de la police y concourent. Mais ces moyens sont-ils appropriés, suffisants pour répondre à ce défi? Seule une connaissance la plus objective possible de la réalité du problème nous permettra de le savoir.

Pour ce faire, nous tentons, dans un premier temps, de réunir et d'analyser les données brutes: d'une part pour cerner quantitativement et qualitativement le phénomène des réfugiés, d'autre part pour comparer la politique suisse d'asile (et ses récentes modifications) aux législations étrangères. Par là-même, nous laissons délibérément de côté des éléments d'appréciation plus subjectifs, tels que les conditions de vie des requérants, leurs difficultés d'intégration ou encore leurs problèmes quotidiens. Nos efforts se concentrent sur des données «scientifiques», seules susceptibles à nos yeux d'apporter un éclairage nouveau au débat actuel.

Dans un deuxième temps, nous cherchons à connaître un peu mieux les réactions de l'opinion publique. Pour ce faire, nous analysons le *Courrier des lecteurs* de certains journaux romands. Sans prétendre être exhaustifs,

nous présentons les principaux arguments en présence et dégageons ainsi les points sensibles de l'opinion publique. Nous essayons par ailleurs de disséquer les mécanismes de ce débat d'idées pour voir comment la perception d'un problème peut se déformer, se couper des faits réels, voire empêcher, sous l'emprise de la passion, de véritables solutions. Nous présentons d'autre part la position de la «majorité silencieuse» telle qu'elle se révèle à travers deux sondages d'opinion réalisés en 1981 et en 1984.

Dans un troisième temps, en guise de conclusion, nous nous tournons vers l'avenir. Non pour donner des solutions toutes faites mais pour ouvrir des pistes, pour inciter à se mettre en route avec sérénité. Condition indispensable pour que le testament politique de Rudolf Friedrich — «*Pour les vrais réfugiés, la barque n'est pas pleine*» — ait encore un sens demain.